

DEPARTEMENT
AVEYRONde la **COMMUNE DE ROUSSENNAC****Séance du jeudi 16 janvier 2025**

| | |
|---|---|
| <p>Date de la convocation 08/01/2025</p> <p>Date d'affichage 08/01/2025</p> <p>Membres :</p> <p>En Exercice : 15</p> <p>Présents : 12</p> <p>Votants : 14</p> | <p><i>seize janvier deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),</i></p> <p>Présents : Marie-Laure CAMBOULAS, Thibault CAMMAN, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Thomas LAMOTTE, Cédric MARTINS, Guillaume POUJOL, Françoise VIAROUGE</p> <p>Représenté(e)s : Pierre JOULIA représenté par Sébastien CAYSSIALS, Patrick MARTY représenté par Joël FROMENT</p> <p>Excusé(e)s : Carine MARTIN</p> <p>Secrétaire de séance : Marie-Laure CAMBOULAS</p> |
|---|---|

Objet: Demande de subvention DETR 2025: Travaux complémentaires - Aménagement et revalorisation des espaces publics du cur de village de Roussennac tranche 1 - DE_20250116_001

M le Maire rappelle qu'il a été décidé de lancer un projet d'aménagement et de revalorisation du cœur de village de Roussennac. En 2024, une procédure adaptée a été lancée pour la réalisation des travaux de la tranche 1. Les entreprises S.A.S Gregory en association avec la S.A.R.L Arrazat et fils ont été choisies. Le marché a été signé le 29 Octobre 2024 avec ces entreprises. Au cours de l'année 2024, il a été constaté que plusieurs éléments de l'aménagement des espaces publics n'ont pas été ciblés dans l'appel d'offre lancé en juillet 2024 et pris en compte dans la demande de DETR 2024 :

- Réaménagement de l'espace jeux pour les 3 à 6 ans dans le parc venant remplacer les vieux jeux présents et plus aux normes de sécurité ;
- Installation d'un espace pique-nique dans le parc ;
- Construction d'espace propreté ;
- Installation d'un porche en métal en l'entrée symbolisant l'ancienne entrée fortifiée du village ;
- Installation et achat des luminaires LED sur l'emprise de la zone d'aménagement
- Amélioration d'une partie de réseau collectif

Plusieurs devis ont été demandé afin de connaître le coût de ces travaux complémentaires.

Afin de pouvoir finaliser et terminer les travaux de cette tranche 1 (place du Pargou, rue du centre et traverse), le conseil municipal de Roussennac après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide :

- de solliciter l'aide de l'état dans le cadre du programme : « DETR 2025 » pour un montant de 17 485,13 € pour la réalisation des travaux complémentaires de la tranche 1

de l'aménagement et la revalorisation des espaces publics

Envoyé en préfecture le 17/01/2025

Reçu en préfecture le 17/01/2025

Publié le

ID : 012-211202064-20250116-DE_20250116_001-DE

- De définir le plan de financement suivant pour les travaux de la tranche 1 du réaménagement et revalorisation des espaces publics du village de Roussennac:

| Aide concernée | Sollicitée ou déjà attribuée | Montant total des travaux HT de l'opération | Montant des travaux éligibles | Pourcentage sur les montants éligibles | Pourcentage sur l'opération | Montant de l'aide attendue |
|-----------------------|------------------------------|---|-------------------------------|--|-----------------------------|----------------------------|
| Région | Sollicitée | 85 186,91€ | 85 186,91 € | 25% | 25% | 21 296,13€ |
| Conseil départemental | Sollicitée | | 85 186,91 € | 25% | 25% | 21 296,13€ |
| Etat (DETR) | Sollicitée | | 69 941,11€ | 25% | 20,52% | 17 485,27€ |
| Sieda | Sollicitée | | 40 176 € | 14,80% | 6,98% | 5950,00€ |
| | | | | | | |
| Autofinancement | | | 85 186,91 € | 25% | 22,50% | 19 159,38€ |

- De préciser que les dépenses seront inscrites au budget 2025 de la commune de Roussennac.
- De donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire afin de solliciter toutes les aides par rapport à cette opération.

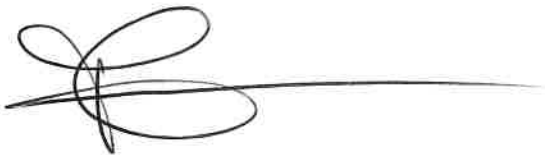
La commune sera maître d'ouvrage de cette opération.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture
le 10/12/2024
et publication ou notification
le 10/12/2024

Roussennac, le 10/12/2024
Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance
Marie-Laure CAMBOULAS



Le Maire
Sébastien CAYSSIALS

